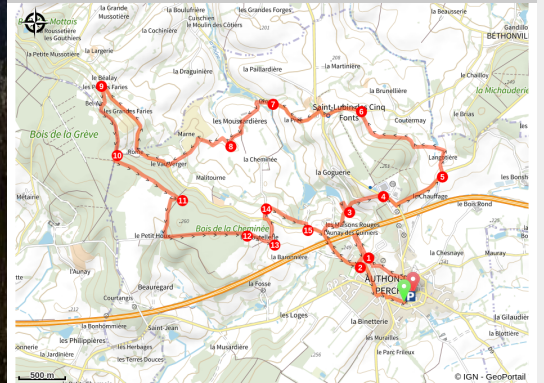


Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts

Communauté de Communes du Perche - Authon-du-Perche



La Goguerie : son étang, son château, son camping...



Cette randonnée de plusieurs heures vous fera découvrir les charmes d'Authon-du-perche et de ses alentours : l'église, le centre-bourg, la chapelle de St Lubin, le plan d'eau et les nombreux chemins bucoliques seront vous faire apprécier toute la diversité des lieux.

Cette randonnée peut être réduite ou être réalisée sur la journée si l'on prévoit le pique-nique. Elle est aussi accessible à VTT, toutefois un passage de barrière reste délicat après la Langotière (il faudra porter le VTT par dessus la barrière).

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 16.2 km

Dénivelé positif : 274 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Authon-du-Perche

Arrivée : Authon-du-Perche

Communes : 1. Authon-du-Perche

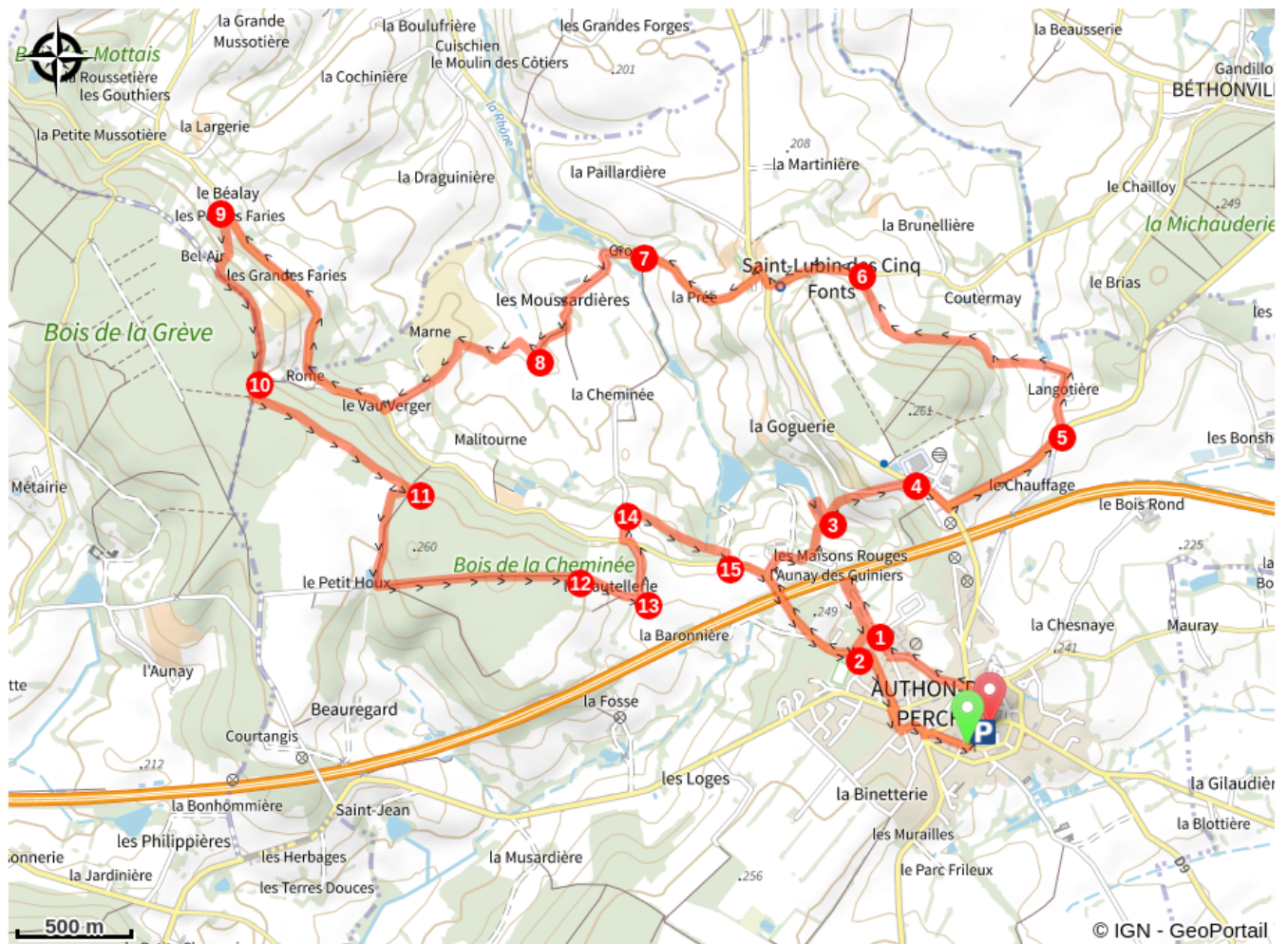
2. Coudray-au-Perche

3. Saint-Bomer

A partir de **la place du Marché**, se diriger vers le haut et prendre à gauche, puis toute de suite à droite, par la rue de l'Eglise. Poursuivre tout droit pour aller admirer l'église, puis en repartir par une rue parallèle à celle par laquelle on est arrivé. A la rencontre de la rue St André, tourner à droite pour rejoindre **la rue du Sous-Lieutenant Germond**. Au stop, prendre à gauche sur la D 5.4 pendant quelques mètres, puis tourner à droite, **rue de la Moisantière**.

1. Continuer tout droit par un petit chemin et au bosquet, tourner à gauche. Continuer par ce chemin jusqu'à la route.
2. Tourner à droite. Passer au dessus de l'autoroute, puis, juste après, sur droite, prendre la direction de la base de loisirs. Passer le camping, puis le contourner en descendant par un chemin ombragé (à gauche). **Optionnel** : vous pourrez alors en profiter pour faire le tour de l'étang de la Goguerie et ainsi admirer son château, sur les hauteurs.
3. De l'étang, remonter par un chemin à droite, près du chalet communal, puis poursuivre la montée sur la route.
4. Au carrefour, tourner à droite sur la D 9, puis à gauche sur la D 5, direction Beaumont-les-Autels.
5. Descendre à gauche par **le chemin de la Langotière** (traversée de ferme privée par un chemin communal : **ce chemin n'est accessible qu'aux promeneurs à pied ou à VTT**).
6. Au bout du chemin, à la croix, descendre par la petite route à gauche. Au stop, tourner à droite, puis traverser prudemment le D 9 pour descendre vers **la chapelle de Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts**. Continuer par cette petite route qui descend et passe devant un lavoir.
7. Tourner à gauche direction **Les Moussardières**. Laisser la ferme à droite, passer le puits et descendre le chemin de terre à droite.
8. En bas du chemin, **entre les champs**, tourner à droite et remonter le long de la haie, puis à gauche pour monter par le chemin ombragé. Continuer par la petite route qui passe au dessus de l'ancienne ligne de chemin de fer. Tourner à droite sur **la D 137**.
9. **Aux Petites Farries**, prendre à gauche pour rejoindre le chemin en forêt. Puis tourner dans le chemin de gauche.
10. Après 700 m, prendre le chemin à gauche.
11. Au bout de 1.3 km, prendre à droite par la petite sente (et quitter le chemin principal qui continue tout droit). Après avoir longé **l'étang du Petit Houx**, prendre à gauche.
12. A la lisière du bois, descendre par le chemin à droite.
13. Au croisement tourner à gauche et monter la petite route. Traverser **la D 137** et prendre en face (sur la gauche) la direction de **la Cheminée**.
14. Après le pont, tourner tout de suite à droite. Emprunter le chemin rural qui longe **l'ancienne voie de chemin de fer** (privée). Puis remonter par les marches pour rejoindre la route.
15. Tourner à gauche sur **la D 137**. Passer au dessus de l'autoroute, emprunter **la rue des Etilleux** et contourner **la place des Marronniers**. Traverser ensuite la place du Pont des Bordes pour prendre la rue Basse. Monter **la rue de la Croix Blanche** pour rejoindre la place du marché.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques